

La Roche-sur-Yon, le lundi 11 décembre 2023

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85821 La Roche-sur-yon  
Tel : 02-51-05-57-79

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023**

### **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

**1 CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT URBAIN DE PERSONNES - LIGNE ZAE NORD LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE**

Rapporteur : Monsieur Malik ABDALLAH

La création d'un nouveau service permettant d'améliorer la desserte en transport sur les zones d'activités économiques limitrophes de la communauté de communes Vie et Boulogne, nécessite la signature d'une convention de partenariat fixant la gouvernance et les modalités financières dudit service.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**2 APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA ROCHE-SUR-YON**

Rapporteur : Monsieur Thierry GANACHAUD

Le PLU de La Roche-sur-Yon a été arrêté au Bureau communautaire du 15 juin 2023. Suite à la consultation des personnes publiques associées et à l'enquête publique qui se sont déroulées au 1er semestre 2023, et au regard des modifications apportées au PLU pour tenir compte des observations émises, le conseil municipal de La Roche-sur-Yon a émis un avis favorable à l'approbation du document d'urbanisme. Compétent en matière de PLU, le Bureau est appelé à approuver le PLU de La Roche-sur-Yon.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Ne prend pas part au vote** : Monsieur Malik ABDALLAH

**3 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE THORIGNY - ORGANISATION D'UN DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)**

Rapporteur : Madame Alexandra GABORIAU

La commune de Thorigny s'est engagée dans la révision de son PLU par délibération du conseil municipal du 14 juin 2021.

Dans le cadre de cette procédure, un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit avoir lieu au sein du conseil municipal et du bureau communautaire, 2 mois au moins avant l'arrêt de projet du PLU.

Le Conseil municipal de Thorigny a débattu sur le PADD le 16 novembre 2023. Le Bureau communautaire, désormais compétent en matière de PLU, est aujourd'hui appelé à en débattre également.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Ne prend pas part au vote** : Monsieur Malik ABDALLAH

#### **4 CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ ECOTLC - REFASHION POUR LE SOUTIEN A LA REPRISE DES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES**

Rapporteur : Madame Alexandra GABORIAU

Refashion (anciennement Eco TLC) est l'éco organisme de la Filière Textile. Il perçoit les écocontributions des metteurs en marchés au titre du recyclage et du traitement des déchets issus des textiles d'habillement / linge de maison / chaussures qu'ils ont mis sur le marché, et soutient les opérateurs de tri et les collectivités locales qui contribuent à la gestion de ces déchets.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

#### **5 AVENANT 1 AU CONTRAT DE COLLABORATION POUR LA REPRISE DES PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES USAGÉS ET LE SOUTIEN A LA COMMUNICATION**

Rapporteur : Madame Alexandra GABORIAU

Dans le cadre de cet agrément, Corepile peut engager et développer des actions d'accompagnement des collectivités locales visant à améliorer la qualité des déchets de piles et accumulateurs collectés, A ce titre, Corepile souhaite expérimenter la mise en place d'un soutien financier à la collecte aux collectivités locales sous convention.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

#### **6 SOUTIEN AUX THÈSES DE L'Institut d'Electronique et des Technologies du numéRique (IETR) - CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ DE NANTES**

Rapporteur : Madame Françoise RAYNAUD

L'Agglomération souhaite poursuivre son soutien financier vers l'activité de recherche de l'IETR « Télécommunications et Réseaux » à travers le cofinancement de 2 thèses (trois années en contrat de formation par la recherche à durée déterminée) dont la 1ère est cofinancée avec la Région à compter de l'année universitaire 2023/2024 et jusqu'à l'année universitaire 2026/2027 pour un montant de 64 000€.

Il est proposé au Bureau d'accorder une aide de 64 000 € au laboratoire de recherche IETR de Nantes Université situé à l'IUT de La Roche-sur-Yon qui souhaite poursuivre les travaux de recherche dans ce domaine et d'autoriser le Président à signer la convention établie à cet effet.

#### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**